



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

À une séance ordinaire du conseil de la municipalité tenue le 1^{er} avril 2025 fut adopté le règlement suivant :

Règlement #408-2025 amendant le règlement sur la tarification #359-2021

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau ou sur le site internet de la municipalité au www.st-edmond-de-grantham.qc.ca.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 2^e jour du mois d'avril 2025.

Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière